



CHAIRMANSHIP OF
AZERBAIJAN
COUNCIL OF EUROPE 2014

PRÉSIDENCE DE
L'AZERBAÏDJAN
CONSEIL DE L'EUROPE



THE MINISTRY OF EDUCATION OF
THE REPUBLIC OF AZERBAIJAN

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DE LA RÉPUBLIQUE D'AZERBAÏDJAN

Strasbourg, 3 juin 2014

DGII/EDU/CIT (2014) 11

Les enfants en situation précaire : apporter du changement grâce à l'éducation pour la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

21^e réunion du Réseau du Conseil de l'Europe des
coordinateurs pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et
aux droits de l'homme

Bakou, Azerbaïdjan

20-21 mai 2014

Les conclusions provisoires

*Apprendre et vivre
la démocratie pour tous*



Les conclusions provisoires

Le présent document donne un aperçu provisoire des principales conclusions de la 21^e réunion, à Bakou, les 20 et 21 mai 2014, du Réseau du Conseil de l'Europe des coordinateurs pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH). Le rapport de réunion complet sera disponible d'ici le 30 juin 2014.

Thème 1 : Enfants en situation de vulnérabilité : le changement par l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme

1. Les participants ont examiné les défis à relever aujourd'hui par les Etats Parties à la Convention culturelle européenne en ce qui concerne les enfants en situation de vulnérabilité. Il existe de multiples groupes d'enfants différents, dont certains sont communs à de nombreux pays et d'autres spécifiques à un pays ou à une région donnée. S'il est nécessaire de recenser de tels groupes, il est également important de se rappeler que d'une part tout enfant peut être vulnérable et avoir besoin de protection et que, d'autre part, il importe d'éviter la stigmatisation de groupes spécifiques. Les participants sont parvenus à la conclusion que la vulnérabilité est souvent liée à la pauvreté et au refus de protéger les droits de l'homme. Il faut que le principe de l'universalité des droits de l'homme soit appliqué comme le fondement des actions à mener dans ce domaine.
2. Les participants ont indiqué que le programme du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pourrait comporter les volets suivants : intégration dans le cursus scolaire de thèmes relatifs aux enfants en situation de vulnérabilité et promotion d'activités éducatives qui fassent mieux connaître les enfants en situation de vulnérabilité (avec la participation de tels enfants), attention spéciale accordée aux enfants en situation de vulnérabilité dans les activités portant sur la participation des enfants, examen de telles questions dans la formation initiale et continue de tous les enseignants et échange de bonnes pratiques dans et entre les pays. Il importe également de bien garder cette question à l'esprit en développant le cadre de compétences du Conseil de l'Europe pour la culture démocratique et le dialogue interculturel (voir ci-dessous). Autres propositions, l'établissement d'un document politique à haut niveau sur les enfants en situation de vulnérabilité, y compris une définition, avec engagement de mise en œuvre.

Thème 2 : Compétences pour la culture démocratique et le dialogue interculturel

3. La mise au point de descripteurs de compétences pour la culture démocratique et le dialogue interculturel, une initiative lancée dans le cadre de la présidence de l'Andorre du Comité des Ministres en 2013, a été saluée. Les participants ont estimé que ce serait un instrument fort utile sous réserve qu'il soit aisément adaptable au contexte national.

Thème 3 : Le programme du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme

4. Les participants ont également examiné les activités de coopération en cours dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Ils ont considéré que les pays se heurtent aujourd'hui à deux grands problèmes, à savoir : 1) comment garantir et maintenir l'engagement et le soutien à haut niveau à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme ? et 2) comment diffuser largement des exemples de bonnes pratiques et faire connaître les bénéfices de ce type d'éducation parmi les professionnels de l'enseignement et dans le grand public (y compris les parents) ? Les participants ont également souligné la nécessité d'approches novatrices et de nouvelles stratégies et exploré d'éventuelles nouvelles voies pour la coopération future.
5. Le programme de projets pilotes UE/CdE « Droits de l'homme et démocratie en action » a concouru à la consolidation du réseau en 2013 ; il est très apprécié des pays qui le voient comme un moyen efficace de partage et de coopération sur des thèmes d'intérêt commun. Les nouvelles propositions ont été examinées lors de la réunion à Bakou et la sélection des projets à financer s'effectuera en juin 2014 par le Conseil consultatif du programme.
6. Les participants ont marqué leur soutien au mode d'élaboration actuel de la publication conjointe CdE/UNESCO/OSCE-BIDDH/OEA sur le développement d'un programme pour

l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme ; ils ont présenté des propositions supplémentaires pour de nouvelles améliorations.

7. La coopération avec les organes pertinents du Conseil de l'Europe a besoin d'être renforcée plus avant par exemple avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (en particulier en ce qui concerne la préparation du rapport intitulé « Vers un cadre européen des compétences pour la citoyenneté démocratique, les droits de l'homme et le dialogue interculturel ») et avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (en particulier en ce qui concerne la Semaine européenne de la démocratie locale en 2014).
8. Il est nécessaire d'explorer des possibilités de coopération future avec le programme du Conseil de l'Europe « Construire l'Europe pour et avec les enfants » et avec le Réseau européen de médiateurs pour les enfants (ENOC) en particulier dans la perspective de la prochaine campagne de l'ENOC en 2015 qui sera consacrée à l'impact de la crise économique sur les enfants.

Les conclusions de la présente conférence seront intégrées dans le programme du Conseil de l'Europe sur l'éducation. Elles contribueront en particulier à la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme par le renforcement ultérieur du Réseau des coordinateurs ECD/EDH et des recommandations inspirant de nouvelles actions dans ce domaine.

Les participants ont beaucoup apprécié la qualité de l'organisation et l'efficacité de l'assistance et du soutien qu'ils ont reçus, ainsi que la chaleureuse hospitalité du pays hôte.

Annex I – programme et concept

20 mai 2014 :

9 h 00-9 h 30 Inscription

9 h 30-10 h 30 Plénière

Présidence : M. Azad AKHUNDOV, coordinateur ECD/EDH pour la République de l'Azerbaïdjan

Discours de bienvenue

- M. Jeyhun BAYRAMOV, Sous-Ministre de l'Education de la République de l'Azerbaïdjan (10 minutes)
- M. Sjur BERGAN, chef du service de l'éducation, Conseil de l'Europe (10 minutes)
- M. Rafael HUSEYNOV, Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (5 minutes)
- M. Aydin SAFIKHANLY, Chef du personnel, Bureau du médiateur, Azerbaïdjan (5 minutes)

- *Les enfants en situation précaire : apporter du changement grâce à l'éducation pour la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme* - Discours principal par M. David LALLEMAND, de la part de M. Bernard DE VOS, médiateur pour enfants, Belgique, et président du Réseau européen des médiateurs pour enfants (20 minutes)

- *Informations pratiques sur la réunion (5 minutes)*

10 h 30-11 h 00 Pause café

11 h 00-12 h 00 Plénière

Présidence : M. David ADDIS, Journaliste

Les enfants en situation précaire : apporter du changement grâce à l'éducation pour la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme

- *Améliorer la situation des enfants Roms à travers l'éducation au Royaume-Uni* - M. Arthur IVATTS, Consultant principal au Département britannique pour les enfants, les écoles et les familles, Royaume-Uni (10 minutes)

- Discussion (10 minutes)

- *Défier les préjugés antimusulmans et promouvoir la compréhension mutuelle dans les sociétés multiculturelles à travers l'éducation* (10 minutes) - Mme Katarzyna GORAK-SOSNOWSKA, Professeur adjoint, Département de sociologie, Warsaw School of Economics, Pologne

- Discussion (10 minutes)

- *Aider les enfants séparés demandeurs d'asile* - M. Aidan CLIFFORD, Unité de développement des programmes, Coordinateur de l'ECD/EDH, Irlande (10 minutes)

- Discussion (10 minutes)

12 h 00-13 h 30 **Pause déjeuner**

13 h 30-15 h 00 **Atelier 1 : *Les enfants en situation précaire : apporter du changement grâce à l'éducation pour la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme***- défis actuels et futures priorités (3 groupes en parallèle)

15 h 30-16 h 00 **Pause café**

16 h 00-18 h 00 **Atelier 2: *Echange d'informations sur les récents développements dans les Etats parties à la Convention culturelle européenne dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme*** (3 groupes en parallèle)

19 h 00 **Dîner, offert par le Ministère de l'Education de la République d'Azerbaïdjan**

21 mai 2014

9 h 00-10 h 30 **Plénière**

Présidence : M. Salvador SALA CARRASCO, coordinateur ECD/EDH, Andorre

- *Compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel* - M. Sjur BERGAN, chef du service de l'éducation, Conseil de l'Europe (20 minutes)

Discussion

10 h 30-11 h 00 **Pause café**

11 h 00-12 h 30 **Plénière**

Présidence : Mme Ivanka MIJKJ, coordinatrice de l'ECD/EDH, « Ex-République yougoslave de Macédoine »

Feedback interactif des ateliers 1 et 2 avec M. David ADDIS (30 minutes)

- *Semaine européenne de la démocratie locale* - Mme Gaye DOGANOGLU, Coordinatrice politique de la Semaine européenne de la démocratie locale, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (10 minutes)

Discussion (15 minutes)

- *Programme du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme : développements récents et activités futures* - Mme Yulia PERERVA, et M. Marc HORY, service de l'éducation, Conseil de l'Europe (10 minutes)

- *Comment les Universités d'été « Démocratie et droits de l'homme à l'école » soutiennent la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme?* - Mme Anna PERONA et M. Lars M. GUDMUNDSON, Centre européen Wergeland (10 minutes)

Discussion (15 minutes)

12 h 30-14 h 00 **Pause déjeuner**

14 h 00-15 h 30 **Atelier 3** : Programme d'activités du Conseil de l'Europe (3 groupes en parallèle comme indiqué ci-dessous)

A. Préparation de la 22^e réunion des coordinateurs ECD/EDH, organisée en conjonction avec la réunion du club pédagogique des capitales européennes

B. Publication sur la réforme du programme d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme

C. Comment les Universités d'été « Démocratie et droits de l'homme à l'école » soutiennent la mise en œuvre de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme?

15 h 30-16 h 00 **Pause café**

16 h 00-17 h 30 **Plénière**

Présidence : Mme Sigrid STEININGER, coordinatrice de l'ECD/EDH, Autriche

Feedback interactif de l'atelier 3 avec M. David ADDIS (15 minutes)

Conclusions préliminaires de la réunion par M. François PARAIN, Rapporteur général, Coordonnateur de l'ECD/EDH, France (20 minutes)

Discussion (35 minutes)

Clôture de la réunion :

- M. Mukhtar MAMMADOV, chef de l'unité, Département de la coopération internationale, Ministère de l'Education de la République de l'Azerbaïdjan (10 minutes)
- M. Sjur BERGAN, chef du service de l'éducation, Conseil de l'Europe (10 minutes)

18 h 00 **Excursion en bus**

20 h 00 **Dîner à l'hôtel**

La 21^e réunion du réseau de coordinateurs pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH) est organisée dans le cadre du 25^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et se tient sous les auspices de la présidence azerbaïdjanaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Les coordinateurs ECD/EDH sont des représentants officiellement nommés des Etats parties à la Convention culturelle européenne pour faire le lien avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine. Les coordinateurs tiennent leurs réunions annuelles pour partager des informations sur les derniers développements intervenus dans leurs pays respectifs, au Conseil de l'Europe et dans d'autres organisations internationales et pour discuter des activités de coopération organisées dans le cadre du Programme du Conseil de l'Europe « Apprendre la démocratie et les droits de l'homme ».

Lors de la 21^e réunion du réseau, une attention particulière sera accordée aux thèmes des « Les enfants en situation précaire : apporter du changement grâce à l'éducation pour la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme » et du développement de compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel (dans le cadre du suivi de la présidence andorrane).

Contexte

La Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2012-2015) souligne que « les enfants sont juridiquement intitulés à l'égalité de jouissance de leurs droits, mais dans la pratique certains sont particulièrement exposés aux violations de leurs droits et doivent faire l'objet d'une attention spéciale et de mesures de protection ainsi que de mesures visant à accroître leurs capacités et à les responsabiliser, en particulier grâce à l'accès à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme ». Il est proposé d'organiser la 21^e réunion du réseau de coordinateurs pour l'ECD/EDH dans le cadre du 25^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, en mettant un accent particulier sur les enfants en situation précaire (le premier jour) et sur le développement de compétences (le deuxième jour). Les discussions et présentations de la première journée pourraient inclure les points suivants :

- Qui sont les enfants en situation précaire ? Présentation des similitudes et des différences entre les pays
- Pourquoi l'ECD/EDH est-elle importante ? (1. sensibiliser le grand public à la situation de ces enfants et promouvoir des mesures pour soutenir et protéger ces groupes, 2. donner aux groupes vulnérables les moyens de participer pleinement à la vie d'une société démocratique)
- L'ECD/EDH dans les classes, où il y a des enfants en situation précaire (p. ex. minorités ethniques, réfugiés et déplacés à l'intérieur de leur propre pays, enfants handicapés, enfants issus de milieux sociaux défavorisés) - défis et opportunités
- Utilisation d'études de cas concernant les enfants en situation précaire dans l'ECD/EDH – peut-être avec des orateurs invités du HCR (réfugiés), de la Croix-Rouge (enfants exposés à des conflits militaires), de l'OSCE/BIDDH (musulmans)
- Recommandations et priorités d'actions futures

Les discussions qui se tiendront le 2^e jour seront consacrées au développement de descripteurs sur les compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel (dans le cadre du suivi de la présidence andorrane), ainsi qu'à d'autres points concernant la coopération permanente au sein du réseau.

Finalités et objectifs

Sur le thème « Les enfants en situation précaire : apporter du changement grâce à l'éducation pour la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme » :

- Etudier les défis actuels dans les Etats parties à la Convention culturelle européenne et discuter des solutions possibles
- Partager des exemples de bonnes pratiques
- Réfléchir aux priorités d'actions futures

Sur le thème « Les compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel »

- Contribuer au développement d'un cadre de compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel

Résultats attendus

- Sensibilisation accrue à la situation des enfants en situation précaire
- Conclusions sur le rôle de l'ECD/EDH pour améliorer la situation de ces enfants
- Meilleur accès aux exemples de bonnes pratiques dans ce domaine
- Coopération renforcée avec d'autres institutions partenaires actives dans ce domaine
- Retour d'informations sur le développement d'un cadre de compétences pour une culture de la démocratie et le dialogue interculturel

Participants

- Coordinateurs ECD/EDH des 50 Etats parties à la Convention culturelle européenne
- Experts
- Hôtes et participants locaux

Organisateurs :

- Ministère de l'Education de la République de l'Azerbaïdjan
- Unité de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe

Langues de travail

- Anglais/français

Date et lieu

20-21 mai 2014, Bakou, Azerbaïdjan

Documents de référence

- Recommandation CM/Rec(2012)13 du Comité des Ministres aux Etats membres en vue d'assurer une éducation de qualité
- Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (Recommandation CM/Rec(2010)7)
- Stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2012-2015)
- Recommandation CM/Rec(2012)2 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des enfants et des jeunes de moins de 18 ans
- Recommandation CM/Rec(2007)13 du Comité des Ministres aux Etats membres relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'éducation
- Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant